

18. Travailler avec un public non demandeur

Gestion de la contrainte et espace de liberté

Présentation

Pour les intervenants psychosociaux, travailler avec un public sous contrainte ou « non demandeur » suscite de nombreuses questions et difficultés. Responsabiliser des gens sous contrainte : utopie ou réalité ?

Comment se positionner entre aide psychosociale et contrôle sociétal ? Comment rester dans une relation d'adulte à adulte, ni sauveur, ni moralisateur ?

Comment interpeller de manière responsabilisante ? Comment rappeler les termes d'un contrat sans être dans l'escalade, le jugement ou la disqualification de l'autre ? Comment s'aménager un cadre de travail respectueux de soi et de l'autre ?

Si le cadre de travail sous contrainte est source de difficultés, il offre également toute une série de possibilités et de ressources trop souvent négligées. Comment rebondir sur la contrainte pour créer un champ d'action créatif ? Sur quelles ressources peut-on s'appuyer ?

Objectifs

De manière générale

- Permettre aux intervenants psychosociaux de réfléchir à leurs pratiques par rapport à leur cadre de travail, leur mandat ;
- Aider les participants à la formation à développer des outils pour travailler dans le secteur de l'aide sous contrainte ;
- Développer des habiletés relationnelles pour tisser des liens permettant de travailler avec un public peu ou pas demandeur.

De manière plus précise

- Distinguer les notions de pouvoir, d'autorité, de contrainte, de responsabilité, d'engagement et de marge de liberté ;
- Identifier le contexte du travail sous contrainte : mandat de l'intervenant, attentes de l'institution, etc. ;
- Repérer les jeux relationnels et définir des stratégies possibles ;
- Développer des attitudes responsabilisantes ;
- Acquérir des techniques d'intervention : métacommuniquer pour sortir de l'impasse, établir un contrat, avoir recours à des supports créatifs, ... ;
- Favoriser une gestion des conflits respectueuse de soi et de l'autre.

Méthodologie

La formation abordera la manière d'intervenir tant dans un cadre individuel que groupal.

La formation se veut avant tout concrète. Des mises en situations et des exercices pratiques viendront illustrer ou mettre en pratique les théories et outils conceptuels proposés. Des temps d'échanges entre intervenants sont prévus ainsi que des discussions en parallèle au sein de 2 groupes plus restreints. Chacun recevant de la sorte un espace de parole et d'écoute facilité et donc une possibilité d'apprentissage plus accrue.

Public

De manière générale, la formation s'adresse à tout intervenant travaillant avec un public a priori peu demandeur ou vivant l'intervention d'une personne ou d'un service extérieur de manière contraignante.

Notamment les assistants sociaux travaillant dans les CPAS ou au FOREM, les intervenants psychosociaux (assistants sociaux, psychologues, thérapeutes, formateurs ou éducateurs) travaillant dans le secteur de l'aide à la jeunesse, la protection de la jeunesse ou encore pour la justice : personnel encadrant des mesures alternatives, assistants de justice, personnel SPS des prisons, etc.

Groupe limité à 12 personnes.

Formateurs (Sous réserve de modifications)

Jeremy KAYE, Psychologue, Formateur et Coordinateur au sein de l'asbl Arpège- Prélude

Céline Mathieu, Assistante sociale et Criminologue, Formatrice au sein de l'asbl Arpège-Prélude

Horaire

Les lundis de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30
30 avril 2018 - 14 mai 2018 - 28 mai 2018

Lieu

Asbl C.E.D.S. – Espace Charlemagne
Place de la République Française, 1 à 4000 LIEGE

Participation : 280€